

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2014

Réception par le Prefet : 11/07/2014

Publication : 18/07/2014



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-7-3-3

Séance du vendredi 11 juillet 2014

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES A111, A131 ET A171 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-1-5 du 14 mars 2014, relative au vote du budget primitif 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A111, A131 et A171 tels qu'indiqués au tableau ci-après et détaillés dans les annexes ci-jointes.
- ❖ Autorise le Président à signer, avec les partenaires concernés, les conventions et les avenants portant sur les programmes A111, A131 et A171.

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A111	2014	0 €	720 000 €	720 000 €
A131	2013	150 000 €	92 000 €	242 000 €
A131	2014	80 000 €	-1 468 €	78 532 €
A171	2010	247 075 €	12 000 €	259 075 €
A171	2013	40 000 €	160 000 €	200 000 €
A171	2014	100 000 €	-100 000 €	0 €

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions